



MAIRIE DE NANÇAY

18330

Téléphone : 02.48.51.81.35

E-mail : [mairie@nancay.fr](mailto:mairie@nancay.fr)

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 18 SEPTEMBRE 2026

DÉLIBÉRATION N°2026\_09\_0004

**Nombre de conseillers en  
exercice : 15**

**Présents : 11**

**Votants : 15**

*Date de la convocation :*  
11/09/2026

*Date d'affichage :*  
11/09/2026

**OBJET : Cotisation à  
l'AD2T du Cher**

L'an deux mille vingt-six le dix-huit septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Nançay, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle de la Mairie sous la présidence de Monsieur Alain URBAIN, Maire.

Présents : Mesdames BERT, DESSENS, FONTENY, GAUVIN, MARY, NOULHIANE  
Messieurs, PRÉTEUX, RAGOBERT, THEULOT, URBAIN, VANDENABEELE.

Excusés : Madame BOUGIS, Messieurs BAILLY, PERRIER, VILLERET

Absents :

Secrétaire : Madame Nathalie FONTENY

Madame Murielle BOUGIS a donné pouvoir à Madame Roseline MARY  
Monsieur Alain BAILLY a donné pouvoir à Monsieur Phillipe PRÉTEUX  
Monsieur Michel PERRIER a donné pouvoir à Madame Nathalie FONTENY  
Monsieur Kévin VILLERET a donné pouvoir à Monsieur Alain URBAIN

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,  
décide d'adhérer à l'Agence de Développement du Tourisme & des  
Territoires du Cher pour l'année 2026.  
La cotisation s'élève à 25.00 €.

Fait à Nançay, le 19 septembre 2026

La secrétaire,

Le Maire,

Nathalie FONTENY

Alain URBAIN.

Délibération mise en ligne sur le site de la Commune le 21 septembre 2026